

Centre  
de services scolaire  
des Chic-Chocs

Québec



2019-2020

RAPPORT  
ANNUEL

---

# Sommaire

- 4 [Mot de la direction générale](#)
- 5 [Profil du Centre de services scolaire](#)
- 6 [Conseil des commissaires](#)
- 8 [Comité de coordination](#)
- 8 [Comité consultatif transitoire](#)
- 9 [Plan d'engagement vers la réussite](#)
  - [Plan de mise en oeuvre de l'an 2](#)
  - [Quelques indicateurs de résultats](#)
  - [Objectifs nationaux](#)
  - [Orientations nationales](#)

<u>Faits saillants de l'année</u>	<u>18</u>
<u>Portrait des ressources financières</u>	<u>21</u>
<u>Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs</u>	<u>22</u>
<u>Protectrice de l'élève et gestion des plaintes</u>	<u>23</u>
<u>Rapport du conseiller à l'éthique et à la déontologie</u>	<u>23</u>
<u>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</u>	<u>23</u>
<u>Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels</u>	<u>24</u>
<u>Rapport sur l'intimidation et la violence à l'école</u>	<u>24</u>



# Mot de la direction générale

L'année scolaire 2019-2020 aura été marquée par de grands événements impliquant des changements majeurs en éducation.

En effet, outre toutes les obligations qu'une commission scolaire se doit de rencontrer, tant au niveau des services éducatifs, des ressources humaines, des ressources matérielles et du transport, des ressources informationnelles, des ressources financières et de tous les aspects légaux, s'est ajouté, à l'hiver 2020, la fin des commissions scolaires suivie, en mars, de la gestion relative à la pandémie de la Covid-19 au sein de nos établissements.

Au terme de cette année exceptionnelle, je suis fière de vous présenter notre rapport annuel qui démontre la qualité du travail effectué par tous les acteurs de notre organisation.

La majeure partie des résultats attendus ont été atteints. Le personnel, fier et engagé, a su, malgré les circonstances, démontrer le professionnalisme et les compétences nécessaires à la réussite de nos élèves. Tous ont fait preuve de grande volonté, de solidarité, d'engagement et de persévérance.

Convaincue de la poursuite de l'implication de tous, je suis d'avis que le travail de gouvernance accompli avec les commissaires au cours de nombreuses années aura tracé la voie du développement de notre organisation. Je remercie et salue d'ailleurs tous les commissaires qui se sont impliqués, pendant tout ce temps, à veiller à ce que les meilleures conditions de réussite soient offertes à tous les élèves, jeunes ou adultes, de notre territoire.

Deslilas Fournier,  
Directrice générale

# Profil du Centre de services scolaire

Le territoire du Centre de services scolaire des Chic-Chocs s'étend depuis Les Capucins (à proximité de Sainte-Anne-des-Monts) jusqu'à Coin-du-Banc (à proximité de Gaspé) en incluant Murdochville.

Le Centre de services scolaire des Chic-Chocs, dont le centre administratif est situé à Gaspé, offre l'enseignement à des élèves répartis dans 13 écoles primaires, 4 écoles primaires-secondaires, 3 écoles secondaires et 2 centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle.

## Notre mission

- Organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la loi.
- Promouvoir et valoriser l'éducation sur son territoire.
- Veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves.
- Contribuer au développement social, culturel et économique de la région.

## Nos élèves (4 687)

2 871 élèves, dont 54 de Passe-partout, 98 de maternelle 4 ans à temps plein et 5 de maternelle 4 ans à demi temps

1 816 élèves en formation professionnelle et formation générale des adultes (514 équivalents à temps plein)

## Notre vision

Ensemble, contribuons à l'émergence et à la réalisation des rêves et des aspirations de nos élèves en les accompagnant afin qu'ils persévèrent et s'accomplissent.

**Notre personnel (700)**

Le Centre de services scolaire emploie environ 700 personnes.  
(Employés réguliers, non réguliers, temps complet et temps partiel)

**Nos services de garde (12)**

12 services de garde fréquentés par 543 élèves réguliers.

**Notre transport scolaire (2 470)**

2 470 élèves ont bénéficié du service de transport scolaire au cours de l'année 2019-2020, pour un budget total de 5 363 097 \$. Au quotidien, cela représente 80 circuits parcourus par 44 autobus, 33 minibus et berlines. Chaque jour, 1 688,5 km sont arpentés par les véhicules scolaires.

# Conseil des commissaires

Le mandat du conseil des commissaires a pris fin le 8 février 2020. Rappelons qu'il était composé de 12 membres, dont un président élu au suffrage universel, de 8 commissaires élus représentant les 8 circonscriptions de notre territoire, d'un commissaire-parent, secteur primaire, d'un commissaire-parent, secteur secondaire, et d'un commissaire-parent représentant les parents du comité EHDA. Tous les commissaires siégeaient au comité exécutif.

Le Conseil était composé des membres suivants :

**Jean-Pierre Pigeon**, présidence

**Jean-Marc Lemieux**, circonscription 1

**Jacques Létourneau**, circonscription 2

**Sébastien Lévesque**, circonscription 3

**Marie-France Minville**, circonscription 4

**Antonio Blouin**, circonscription 5

**Aline Smith**, circonscription 6

**Jean-Yves Dupuis**, circonscription 7

**Aline Perry**, circonscription 8

**France Tapp**, commissaire-parent EHDA

**Julie Pariseau**, commissaire-parent du secteur primaire

**Isabelle Richard**, commissaire-parent du secteur secondaire

**Comités de travail**

Comité du budget

Comité de vérification

Comité de l'Ordre du mérite

Comité de révision et de décision

Comité des ressources humaines

Comité de gouvernance et d'éthique

Comité consultatif du transport scolaire

Comité d'appréciation du rendement de la direction générale

**En chiffres :**

Conseil des commissaires  
6 séances

Comité exécutif  
5 séances

Comité plénier  
4 séances

# Principales décisions du Conseil

## La pédagogie et les élèves

- Adoption de l'organisation scolaire 2019-2020;
- Nomination de représentants au Réseau du sport étudiant, Est-du-Québec 2019-2020;
- Nomination d'une protectrice de l'élève et d'un protecteur de l'élève substitut.

## La communauté

- Adoption d'une résolution de soutien aux médias pour rappeler au gouvernement l'importance d'avoir partout au Québec des médias locaux, régionaux et nationaux indépendants, forts et diversifiés;
- Adoption d'une résolution de contribution financière à la Stratégie Vivre en Gaspésie;
- Adoption d'une résolution de contribution financière à l'instance régionale Complice – Persévérance scolaire Gaspésie–Les Îles.

## L'administratif

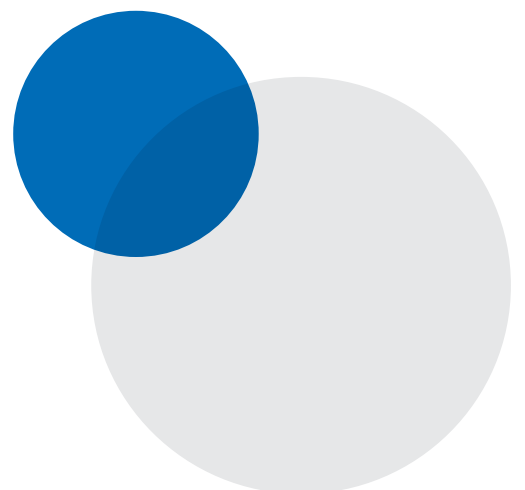
- Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette 2019-2020;
- Adoption des révisions budgétaires;
- Adoption du plan des effectifs du personnel de soutien 2019-2020;
- Adoption du plan des effectifs du personnel professionnel 2019-2020.

## Les immeubles

- Adoption de projets de rénovation (toitures, salles d'eau, toilettes, maçonnerie, portes, fenêtres, revêtements de plancher, vestiaires, etc.).

## Le fonctionnement des rencontres des commissaires

- Adoption de la rémunération des commissaires pour l'année scolaire 2019-2020;
- Modifications au Règlement fixant le jour, l'heure, le lieu et la fréquence des séances du conseil des commissaires et du comité exécutif;
- Modifications au Règlement fixant les modalités de participation à distance des commissaires aux séances du conseil des commissaires et du comité exécutif.



# Comité de coordination

Dans l'attente de la mise en place du premier conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chic-Chocs, la direction générale devait assumer les fonctions et pouvoirs du conseil des commissaires. Pour ce faire, elle était supportée par le comité de coordination de l'organisation. Ainsi, de février à juin 2020, ce comité a tenu 11 séances de travail et ses principales décisions étaient relatives à la pédagogie et aux élèves, à la communauté et à l'administratif.

Ce comité était composé du personnel d'encadrement suivant :

**Caroline Charette**, directrice du Service des ressources humaines

**Luc Chrétien**, directeur des Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle

**Nathalie Cotton**, directrice des Services éducatifs aux jeunes

**Deslilas Fournier**, directrice générale et communications

**Claude Petitpas**, directeur du Service des ressources informationnelles et du secrétariat général

**Martin Roy**, directeur du Service des ressources financières

**David Smith**, directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire

# Comité consultatif transitoire

Le 29 avril 2020, une correspondance du ministère de l'Éducation informait les commissions scolaires francophones du report de la mise en place de la gouvernance des centres de services scolaires. Par conséquent, la direction générale devait assumer les fonctions et pouvoirs du conseil des commissaires jusqu'à la nouvelle date prévue de mise en place du conseil d'administration.

Afin de soutenir la direction générale pendant la période de transition, il a été demandé aux commissions scolaires de mettre en place un comité consultatif. Le comité a été formé tel que proposé et une première rencontre a eu lieu le 30 juin 2020.

Ce comité était composé des membres suivants :

**Deslilas Fournier**, directrice générale

**Claude Petitpas**, représentant des gestionnaires administratifs

**Isabelle Gagné**, représentante des directions d'établissements

**Sonia Tremblay**, représentante du personnel professionnel

**Annie Smith**, représentante du personnel enseignant

**Alex Sasseville**, représentant du personnel de soutien

**David Dubreuil**, représentant du comité de parents



# Plan d'engagement vers la réussite

## Plan de mise en oeuvre de l'an 2

ENJEU (Voir annexe)	SUIVI
<p><b>1.2 Des apprentissages durables tout au long de la vie</b></p> <p>Orientation 1.2.1 Objectif 1.2.1.1</p>	<p>Déploiement des outils du virage numérique dans toutes les écoles (ressource externe attirée à la formation et à l'organisation des outils)</p> <p>Tel que prévu, nous avons procédé à l'embauche d'une ressource externe afin de nous aider à la préparation des différentes formations liées à la robotique. Cette collaboration s'est avérée bénéfique pour le personnel des établissements et des Services éducatifs qui ont pu bénéficier d'une expertise dont nous ne disposons pas à l'interne. Des enseignants et des conseillers pédagogiques ont été formés, facilitant ainsi le transfert de connaissances pour les prochaines années.</p>
<p><b>2.1 Un milieu de vie scolaire stimulant, bienveillant, sain et sécuritaire</b></p> <p>Orientation 2.1.1 Objectif 2.1.1.3</p>	<p>Organisation efficace des travaux avec le nouveau personnel (planification annuelle, suivi étroit des travaux, meilleure offre de services)</p> <p>En 2019-2020, des rencontres statutaires se sont tenues aux deux semaines. Celles-ci ont contribué à assurer un meilleur suivi des priorités du Service et des travaux. Cette façon de faire a permis aux équipes d'entretien d'être mieux centrées sur les obligations réglementaires et ministérielles à effectuer dans le cadre des opérations quotidiennes.</p> <p>La tâche demandée au niveau des projets d'immobilisation aux contremaitres a été allégée, afin de pouvoir se concentrer sur les opérations d'entretien.</p> <p>En ce qui concerne la planification des travaux sur une base annuelle, nous avons débuté au printemps 2020 avec des projets majeurs en période d'occupation, et ce, malgré les conditions particulières du retour en classe de mai. Nous tenons à souligner la collaboration des directions d'établissement dans ce dossier.</p>

ENJEU (Voir annexe -p.28)	SUIVI
<p><b>2.2 Une intervention éducative de qualité</b></p> <p>Orientation 2.2.1 Objectif 2.2.1.1</p>	<p>Organisation des tâches en lien avec le personnel en place pour être plus efficace dans l'offre de services aux élèves (nouveaux critères de répartition des ressources en fonction des besoins des milieux)</p> <p>Cet objectif n'a pas été atteint en 2019-2020. L'an prochain, le comité de répartition des ressources procèdera à la révision de l'annexe A relativement aux critères. Les Services éducatifs ont, à l'orientation 4, le chantier : réorganisation du fonctionnement des services complémentaires du Centre de services scolaire.</p> <p>En 2020-2021, nous débuterons l'année avec une direction, un coordonnateur, une technicienne en organisation scolaire et deux secrétaires. Il restera des postes de professionnels à combler, mais nous pourrons tout de même entreprendre ce changement, cette réorganisation. C'est un chantier qui nous tient à cœur puisqu'il est au centre de notre mandat : la réussite et le bien-être de tous nos élèves.</p>
<p><b>2.2 Une intervention éducative de qualité</b></p> <p>Orientation 2.2.2 Objectifs 2.2.2.1 et 2.2.2.2</p>	<p>La révision complète de la Politique de reconnaissance et de valorisation du personnel est reconduite à l'année 2020-2021.</p>
<p><b>2.2 Une intervention éducative de qualité</b></p> <p>Orientation 2.2.2 Objectifs 2.2.2.1</p>	<p>Recrutement et rétention du personnel (ressource du Service des ressources humaines attribué à ce dossier)</p> <p>Travaux en développement à poursuivre en 2020-2021</p>

# Quelques indicateurs de résultats

Plusieurs éléments de notre Plan d'engagement vers la réussite ne seront évalués qu'en 2022. D'ici là, il nous fait plaisir de vous partager quelques résultats en regard de certains de nos objectifs.

## AXE 1 : LE DÉVELOPPEMENT DU PLEIN POTENTIEL DES ÉLÈVES

### Enjeu 1.1

L'intervention rapide, continue et concertée pour les apprentissages fondamentaux

#### Objectif 1.1.1

Hausser les taux de réussite en lecture, en écriture et en mathématique par année du primaire et du secondaire, pour les élèves ayant un plan d'intervention actif, en mettant en oeuvre les meilleures pratiques pédagogiques et éducatives.

Taux de réussite en lecture et en écriture pour les élèves ayant un plan d'intervention (PI)
Primaire
2016-2017 : 80,28 %
2017-2018 : 79,44 %
2018-2019 : 86,45 %
<b>2019-2020 : 84,21 %</b>
Cible 2022 : Hausse de 3 points Année de référence : 2016-2017

Taux de réussite en mathématique pour les élèves ayant un plan d'intervention (PI)
Primaire
2016-2017 : 74,16 %
2017-2018 : 71,94 %
2018-2019 : 76,35 %
<b>2019-2020 : 82,01 %</b>
Cible 2022 : Hausse de 3 points Année de référence : 2016-2017

Taux de réussite en lecture et en écriture pour les élèves ayant un plan d'intervention (PI)
Secondaire
2016-2017 : 79,48 %
2017-2018 : 82,78 %
2018-2019 : 82,03 %
<b>2019-2020 : 91,16 %</b>
Cible 2022 : Hausse de 3 points Année de référence : 2016-2017

Taux de réussite en mathématique pour les élèves ayant un plan d'intervention (PI)
Secondaire
2016-2017 : 72,46 %
2017-2018 : 63,84 %
2018-2019 : 68,98 %
<b>2019-2020 : 80,35 %</b>
Cible 2022 : Hausse de 3 points Année de référence : 2016-2017

**Objectif 1.1.1.2**

Hausser les moyennes en lecture, en écriture et en mathématique par année du primaire et du secondaire, pour tous les élèves, en mettant en oeuvre les meilleures pratiques pédagogiques et éducatives.

<b>Moyenne en lecture et en écriture pour tous les élèves du Centre de services scolaire</b>	
Primaire	
<b>Moyenne</b>	
2016-2017	78,84 %
2017-2018	78,90 %
2018-2019	79,24 %
<b>2019-2020</b>	<b>Aucun résultat</b>
Cible 2022 : Hausse de 3 points Année de référence : 2016-2017	

<b>Moyenne en mathématique pour tous les élèves du Centre de services scolaire</b>	
Primaire	
<b>Moyenne</b>	
2016-2017	78,92 %
2017-2018	79,78 %
2018-2019	80,12 %
<b>2019-2020</b>	<b>Aucun résultat</b>
Cible 2022 : Hausse de 3 points Année de référence : 2016-2017	

<b>Moyenne en lecture et en écriture pour tous les élèves du Centre de services scolaire</b>	
Secondaire	
<b>Moyenne</b>	
2016-2017	65,74 %
2017-2018	67,14 %
2018-2019	67,57 %
<b>2019-2020</b>	<b>Aucun résultat</b>
Cible 2022 : Hausse de 3 points Année de référence : 2016-2017	

<b>Moyenne en mathématique pour tous les élèves du Centre de services scolaire</b>	
Secondaire	
<b>Moyenne</b>	
2016-2017	80,36 %
2017-2018	74,51 %
2018-2019	75,33 %
<b>2019-2020</b>	<b>Aucun résultat</b>
Cible 2022 : Hausse de 3 points Année de référence : 2016-2017	

## **Enjeu 1.2**

Des apprentissages durables tout au long de la vie

### **Objectif 1.2.1.1**

Soutenir les écoles et les centres dans le développement de pratiques pédagogiques favorisant le développement des compétences du 21<sup>e</sup> siècle, plus particulièrement les compétences numériques des élèves jeunes et adultes.

Indicateur : Nombre d'écoles et de centres qui ont bénéficié d'un soutien dans le développement de pratiques pédagogiques favorisant l'intégration des compétences du 21<sup>e</sup> siècle

Cible 2022 : 100 % des écoles et des centres ont bénéficié d'un soutien

### **Secteur des jeunes**

- Dans la première partie de l'année, la robotique a été déployée dans toutes les écoles secondaires (7/7). De plus, le déploiement de la robotique et des iPad dans les classes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles des écoles primaires (14/17) s'est poursuivi.
- De mars à juin 2020, le personnel de toutes les écoles du Centre de services scolaire des Chic-Chocs a reçu des formations sur l'utilisation des plateformes numériques de communication telles que Teams, ClassLab, Google Meet, ainsi que sur l'utilisation pédagogique de plusieurs outils numériques.
- Un projet pilote pour l'utilisation du numérique en classe a aussi été déployé à l'école des Bois-et-Marées de Tourelle (iPad en classe 1 pour 1, 5<sup>e</sup> année et 6<sup>e</sup> année).

### **Secteur des adultes**

- Au cours de l'année, le personnel des centres de formation de La Haute-Gaspésie et de La Côte-de-Gaspé ont reçu plusieurs formations, ainsi que de l'accompagnement concernant l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

## AXE 2 : UN ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF FAVORABLE À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

### Enjeu 2.1

Un milieu de vie scolaire stimulant, bienveillant, sain et sécuritaire

#### Objectif 2.1.1.1

Augmenter la persévérance scolaire et la motivation à venir à l'école, en privilégiant la bienveillance au cœur de l'intervention éducative, notamment dans la relation maître-élève.

#### Indicateur

Taux de sorties sans diplôme ou qualification parmi les sortants en formation générale des jeunes				
	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>CSS des Chic-Chocs</b>	<b>15,7 %</b>	<b>10,8 %</b>	<b>13,9 %</b>	<b>14,1 %</b>
Filles	4,5 %	6,2 %	9,4 %	9,1 %
Garçons	28,2 %	15,5 %	17,9 %	20 %
<b>Réseau public</b>	<b>15,5 %</b>	<b>14,5 %</b>	<b>15,1 %</b>	<b>15,4 %</b>
Filles	11,9 %	11,1 %	11,5 %	11,8 %
Garçons	19,2 %	18 %	18,8 %	19,1 %
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>13,5 %</b>	<b>13 %</b>	<b>13,1 %</b>	<b>13,6 %</b>
Filles	10,4 %	10,1 %	10 %	10,6 %
Garçons	16,8 %	16 %	16,3 %	16,7 %
Cible 2022 : Baisse de 4 points Année de référence : 2016-2017				

#### Indicateur

Taux d'absentéisme des élèves du secondaire, de la formation générale des adultes (FGA) et de la formation professionnelle (FP)		
	2018-2019	2019-2020
Secondaire	7,64 %	5,36 %
FGA	21,5 %	16,4 %
FP	5 %	6,5 %
Cible 2022 : Baisse de 5 points La cible a été établie sans référence aux données antérieures compilées.		

#### Indicateurs de la persévérance et de la réussite scolaires à la formation générale des adultes

- Obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES) : 7 élèves
- Réussite/préalables à un diplôme d'études professionnelles (DEP) : 6 élèves
- Réussite/préalables à un diplôme d'études collégiales (DEC) : 1 élève



# Objectifs nationaux

## Objectif national 1 (cible 2030)

Porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP).

Taux de diplomation et de qualification selon la cohorte et la durée des études												
	Cohorte de 2010 suivie jusqu'en 2016-2017			Cohorte de 2011 suivie jusqu'en 2017-2018			Cohorte de 2012 suivie jusqu'en 2018-2019			Cohorte de 2013 suivie jusqu'en 2018-2019		Cohorte de 2014 suivie jusqu'en 2018-2019
	5 ans	6 ans	7 ans	5 ans	6 ans	7 ans	5 ans	6 ans	7 ans	5 ans	6 ans	5 ans
	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Total
<b>CSS des Chic-Chocs</b>	<b>65,3</b>	<b>68,2</b>	<b>70,8</b>	<b>67,8</b>	<b>73,5</b>	<b>79,2</b>	<b>67,1</b>	<b>75,2</b>	<b>76,4</b>	<b>68,6</b>	<b>73,3</b>	<b>70</b>
Réseau public	63,6	73,5	77,7	65,7	74,8	78,6	66,1	75	78,4	68,2	75,8	68,3
Ensemble du Québec	68,8	77,3	80,9	70,8	78,6	81,8	71,3	78,9	81,7	72,7	79,4	72,8
Situation actuelle (cohorte de 2012) : 76,4%												
Cible 2022 : 78 %												
Année de référence : 2016-2017												

## Objectif national 2 (cible 2030)

Réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves.

Taux de diplomation et de qualification après 7 ans Écart entre les filles et les garçons				
	Cohorte 2009	Cohorte 2010	Cohorte 2011	Cohorte 2012
<b>Tous</b>	<b>72,1 %</b>	<b>70,8 %</b>	<b>79,2 %</b>	<b>76,4 %</b>
Filles	81,3 %	76,9 %	81,4 %	80,3 %
Garçons	62,6 %	64,7 %	77,3 %	72,3 %
<b>Écart</b>	<b>18,7 %</b>	<b>12,2 %</b>	<b>4,1 %</b>	<b>8 %</b>
Cible 2022 : 16 points				

### Taux de diplomation et de qualification après 7 ans

Situation actuelle - Cohorte de 2012

Écart entre les EHDAAs (ayant un plan d'intervention actif (PI)) et les élèves sans PI actif

	Taux	Écart
Tous	76,4 %	
Élèves sans PI	*	***
EHDAAs	**	

Résultat de 2008-2009 : Écart de 40,9 points

Cible 2022 : 35 points

\* Cette donnée est de type local et ne peut être croisée à une donnée ministérielle.

\*\* Cette donnée n'est plus fournie par le ministère pour le moment.

\*\*\* L'écart en points ne peut être calculé puisque nous n'avons plus toutes les données.

### Objectif national 3 (cible 2030)

Ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.

Proportion d'élèves de 13 ans ou plus, au moment de leur entrée au secondaire					
	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Proportion d'élèves de 13 ans et plus	24,6 %	19,8 %	19,9 %	17,5 %	Données non disponibles (Covid-19)
Proportion de filles	20,8 %	18,1 %	17,9 %	17,3 %	
Proportion de garçons	27,9 %	21,1 %	21,9 %	17,7 %	
Cible 2022 : 15 %					
Année de référence : 2016-2017					

### Objectif national 4 (cible 2030)

Porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4<sup>e</sup> année du primaire, dans le réseau public.

Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture langue d'enseignement de la 4 <sup>e</sup> année du primaire				
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Centre de services scolaire	88,2 %	78,8 %	91,6 %	95,5 %
Cible 2022 : 91 %				
Année de référence : 2016-2017				



# Orientations nationales

## **Orientation 1 : Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour.**

Objectif CSSCC : Assurer, aux élèves du primaire, 60 minutes d'activités physiques par jour, selon des modalités diversifiées, déterminées par chaque école primaire.

Indicateur : Taux d'élèves du primaire qui bénéficient de la mesure d'activités physiques de 60 minutes par jour

Cible 2022 : Taux de 100 % des élèves du primaire qui ont un temps quotidien d'activités physiques de 60 minutes

- Au cours de l'année, 47,22 % des élèves ont bénéficié de la mesure d'activités physiques À l'école on bouge comparativement à 45,8 % pour l'année 2018-2019.
- Trois nouvelles écoles ont bénéficié de la mesure selon la distribution proposée par le ministère. La cible, via la mesure, sera difficilement atteinte d'ici 2022. Cependant, des activités sont réalisées dans la plupart des écoles qui ne bénéficient pas nécessairement de cette mesure. Tous les élèves bougent pendant les deux périodes de récréation de 20 minutes par jour, ainsi qu'au cours des quatre périodes d'éducation physique par neuf jours. Les élèves qui fréquentent les services de garde (environ 50 % de nos élèves) ont également l'opportunité de bouger à tous les jours, le midi et le soir.

## **Orientation 2 : Contribuer à rehausser la part de la population adulte qui démontre des compétences élevées en littératie sur le territoire du Centre de services scolaire.**

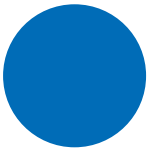
Objectif CSSCC : Promouvoir l'offre de services en alphabétisation en collaboration avec les partenaires concernés.

Indicateur : Nombre d'inscriptions en alphabétisation

Cible 2022 : Hausse du nombre d'inscriptions en alphabétisation sur le territoire du Centre de service scolaire des Chic-Chocs

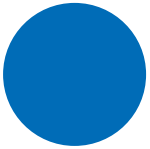
- Une seule inscription a été comptabilisée au Centre de formation de La Haute-Gaspésie pour l'année scolaire 2019-2020.

# Faits saillants de l'année



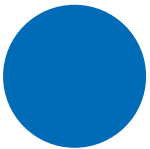
## SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- Le fait saillant de l'année est assurément la mise en ligne de la plateforme Web La brigade pédagogique. Ce site internet, développé par l'équipe des conseillers pédagogiques, en collaboration avec la bibliothécaire et les orthophonistes, constitue un outil de référence par excellence pour les enseignants et le personnel qui accompagnent les élèves. En plus de regrouper tous les documents légaux, on y retrouve des sections sur différentes disciplines et divers dossiers. Ces documents sont régulièrement mis à jour et bonifiés selon les nouveautés et les besoins. En mars 2020, les sections COVID-19 et Enseignement à distance ont été ajoutées pour outiller le personnel à faire face aux nouvelles réalités imposées par la pandémie.
- L'année 2019-2020 a marqué le début de la démarche de transformation culturelle dans notre Centre de services scolaire, avec l'accompagnement de monsieur François Massé auprès de toutes nos écoles. En effet, une équipe par établissement a participé à deux jours de formation. La pandémie a mis sur pause les quatre autres journées qui étaient prévues au calendrier. Elles seront reprises en 2020-2021.
- Des formations de différentes natures ont été offertes aux enseignants durant l'année scolaire : enseignement virtuel, éducation à la sexualité, rétroaction efficace, pratiques probantes en lecture et autres. De plus, un réseau d'accompagnement a été mis sur pied pour supporter les enseignants dans l'enseignement virtuel pendant le confinement.
- Pour inciter les enfants à bouger, les éducatrices en service de garde ont participé à la formation Inspire à bouger de l'Association québécoise de la garde scolaire (AQGS).
- Les sept écoles secondaires de notre Centre de services scolaire ont déployé la mesure 15028 : activités parascolaires au secondaire, mesure visant à « offrir gratuitement une programmation diversifiée d'activités parascolaires à l'ensemble de leurs élèves, favorisant la pratique régulière d'activités physiques, le plaisir, la satisfaction, l'accomplissement et le développement du sentiment d'appartenance à l'école, dans le but de favoriser la participation et de créer un milieu de vie stimulant et propice à la persévérance scolaire et à la réussite éducative ».



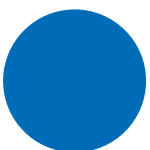
## SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- Avec la collaboration exceptionnelle du personnel de nos différents établissements, le Service des ressources humaines a su répondre aux besoins, ajustements et remplacements causés par la pandémie de COVID-19.
- Mise en place d'un projet pilote concernant l'horaire d'été des ouvriers du Service des ressources matérielles.



## SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- Mise en service de l'aile reconstruite de l'école de l'Anse.
- Obtention d'une subvention de 92 000 \$ par le biais du programme de gestion de la puissance d'Hydro-Québec.
- Obtention d'une subvention de 7,4 millions \$ en investissement par le biais des programmes de maintien de bâtiment.
- Malgré les restrictions imposées par la pandémie, le transport scolaire a pu octroyer le service à la grande majorité des élèves dont les parents en ont fait la demande lors de la reprise des cours en présence en mai 2020.
- Approvisionnement assuré en équipements de protection et de désinfection en temps de pandémie.
- Exécution d'un chantier majeur en santé et sécurité au travail, soit l'inventaire et la sécurisation des espaces clos.



## SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

- L'équipe des ressources informationnelles a su déployer rapidement les efforts nécessaires afin de répondre aux nouvelles exigences en télétravail et en télé-enseignement liées à la pandémie.
- Le parc informatique a été grandement bonifié grâce aux nouvelles mesures du ministère.



## SERVICE ÉDUCATIFS AUX ADULTES

- Mise en place de la nouvelle attestation d'études professionnelles (AEP) *Soutien aux soins d'assistance en établissement de soins de longue durée*, afin de contribuer rapidement à l'effort sanitaire.
- Adaptation aux nouvelles méthodes d'enseignement à distance.
- Outiller les élèves dans le contexte de la pandémie.

### Centre de formation de La Haute-Gaspésie

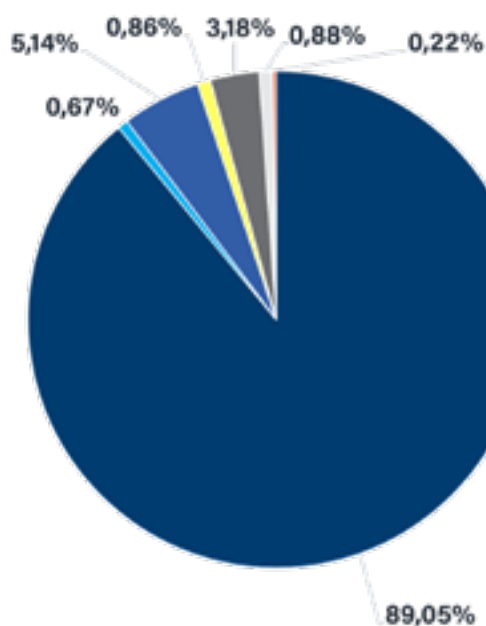
- Début de l'offre de services en francisation.
- 96 élèves ont obtenu leur diplôme d'études professionnelles (DEP) dans le contexte particulier de la pandémie de COVID-19 :
  - 1 cohorte finissante en *Santé, assistance et soins infirmiers*
  - 1 groupe en *Plomberie et chauffage*
  - 5 cohortes en *Montage de lignes électriques*
  - 2 élèves en *Secrétariat*

### Centre de formation de La Côte-de-Gaspé

- Avancement dans le projet de la gare intermodale.
- L'implantation progressive de Moodle depuis quelques années dans plusieurs DEP a permis de faciliter la préparation de l'enseignement à distance durant la pandémie. De plus, les enseignants ayant des connaissances sur les plateformes numériques ont pu partager leurs savoirs et ainsi épauler les enseignants moins aguerris dans ces champs de compétence.
- La mise en place d'équipements liés à la formation à distance et l'expertise cumulée depuis plusieurs années confirme le choix judicieux fait par le Centre de formation et par les départements liés à l'environnement informatique et numérique.
- Le personnel et les élèves de la résidence C.-E.-Pouliot ont su bien s'adapter dans le contexte de la pandémie.
- Le recrutement international constitue, hors de tout doute, un enjeu important pour le développement présent et futur du Centre de formation de La Côte-de-Gaspé. Il permet d'augmenter le nombre d'élèves dans nos DEP et amène nos enseignants à développer d'autres habiletés utiles dans l'exercice de ces métiers. Le recrutement permet également à l'organisation d'investir dans des équipements, ainsi que dans l'aménagement de locaux plus avancés au niveau technologique.

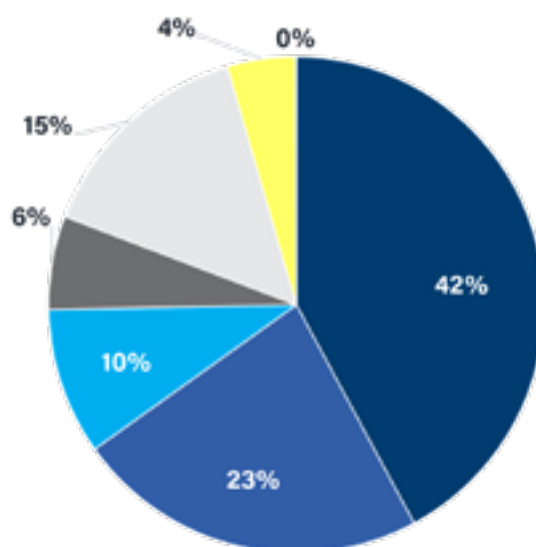
# Portrait des ressources financières

■ Revenus de  
64 014 022 \$



- Subventions du MEEs
- Autres subventions et contributions
- Taxe scolaire
- Droits de scolarité et frais de scolarisation
- Vente de biens et services
- Revenus divers
- Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles

■ Dépenses de  
63 175 674 \$



- Activités d'enseignement et de formation
- Activités de soutien à la formation
- Services d'appoint
- Activités administratives
- Activités relatives aux biens meuble et immeubles
- Activités connexes
- Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux

■ Excédent de l'exercice  
terminé le 30 juin 2020 :  
10 546 881 \$

# Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a adopté et sanctionné la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'états (LGCE). La LGCE établit des obligations particulières pour les centres de services scolaires, notamment d'inclure dans leur rapport annuel le bilan des contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1<sup>er</sup> juillet 2019 et le 30 juin 2020. De plus, cette loi exige aux organismes de faire état des effectifs par catégories d'emplois, et ce, du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020.

LGCE	Contrats conclus avec les personnes morales / Sociétés	Contrats conclus avec les personnes physiques	Total des contrats
<b>Nombre de contrats</b>	13	1	14
<b>Valeur des contrats</b>	1 543 164 \$	45 300 \$	1 588 464 \$
<b>Dépenses 2019-2020</b>	221 589,17\$	0 \$	221 589,17 \$

LGCE	Avril 2019 à mars 2020			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
<b>Personnel d'encadrement</b>	63 760,02	0,00	63 760,02	47
<b>Personnel professionnel</b>	63 699,73	332,25	64 031,98	55
<b>Personnel enseignant</b>	498 887,17	374,99	499 262,15	719
<b>Personnel de bureau, technicien et assimilé</b>	288 258,69	868,30	289 126,99	436
<b>Ouvriers, personnel d'entretien et de service</b>	35 069,96	567,25	35 637,21	36
<b>Total</b>	949 675,57	2 142,79	951 818,36	1 293

La cible fixée par le ministère de l'Éducation pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020 est de 970 539,95 heures rémunérées. Le niveau d'effectifs de l'organisation a respecté la cible imposée par le Ministère.

# Protectrice de l'élève et gestion des plaintes

Le 22 octobre 2019, sous les recommandations favorables du comité de parents et du comité de gouvernance et d'éthique de la Commission scolaire des Chic-Chocs, le conseil des commissaires a procédé à la nomination de madame Lise Bernatchez à titre de protectrice de l'élève.

## **Rapport de la protectrice**

Entre le 23 octobre 2019 et le 30 juin 2020, j'ai traité neuf situations d'insatisfaction, soit sept consultations et deux plaintes. L'analyse de ces dernières n'a donné lieu à aucune recommandation.

Dans l'exercice de mon rôle de protectrice de l'élève, aucune plainte portée à mon attention ne concernait ou n'impliquait, directement ou indirectement, une personne apparentée.

Lise Bernatchez,  
Protectrice de l'élève

## Rapport du conseiller à l'éthique et à la déontologie

Aucun dossier n'a été déposé au conseiller à l'éthique et à la déontologie au cours de l'année scolaire 2019-2020.

## Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

En tant que responsable du suivi des divulgations pour le Centre de services scolaire des Chic-Chocs dont le mandat découle de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, je vous informe que je n'ai eu aucun dossier de cette nature à traiter au cours de l'année 2019-2020.

Claude Petitpas,  
Secrétaire général et responsable du suivi des divulgations d'actes répréhensibles



# Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

Au cours de l'année 2019-2020, le Centre de services scolaire des Chic-Chocs a reçu 19 demandes en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et elles ont toutes été traitées.

## Rapport sur la violence et l'intimidation à l'école

École	Physique	Verbale	Écrite	Électronique
Antoine-Roy	■			
de l'Anse	■			
des Bois-et-Marées				
C.-E.-Pouliot	■			
de l'Escabelle	■			■
Esdras-Minville				
Gabriel-Le Courtois	■			
Notre-Dame				
Notre-Dame-de-Liesse				
Notre-Dame-des-Neiges				
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur				
des Prospecteurs				
du P'tit-Bonheur				
Saint-Antoine	■			
Saint-Joseph-Alban	■			
Saint-Maxime		■		■
Saint-Norbert				
Saint-Paul				
Saint-Rosaire et de la Découverte	■			
aux Quatre-Vents	■			



# ANNEXE

## Plan d'engagement vers la réussite

### Axes, enjeux et objectifs du Centre de services scolaire

Axe 1 : Le développement du plein potentiel des élèves	
<p><b>Enjeu 1.1</b> L'intervention rapide, continue et concertée pour les apprentissages fondamentaux</p>	<p><b>Orientation 1.1.1</b> Agir rapidement, de façon continue et concertée auprès des élèves qui présentent des facteurs de vulnérabilité et des difficultés d'apprentissage, notamment pour les apprentissages fondamentaux.</p> <p><b>Objectif 1.1.1.1</b> Hausser de 3 points les taux de réussite en lecture, en écriture et en mathématique, par année du primaire et du secondaire, pour les élèves ayant un plan d'intervention actif, en mettant en œuvre les meilleures pratiques éducatives et pédagogiques.</p> <p><b>Objectif 1.1.1.2</b> Hausser de 3 points les moyennes en lecture, en écriture et en mathématique par année du primaire et du secondaire, pour tous les élèves, en mettant en œuvre des meilleures pratiques éducatives et pédagogiques.</p>
<p><b>Enjeu 1.2</b> Des apprentissages durables tout au long de la vie</p>	<p><b>Orientation 1.2.1</b> Développer les compétences du 21<sup>e</sup> siècle.</p> <p><b>Objectif 1.2.1.1</b> Soutenir les écoles et les centres dans le développement de pratiques pédagogiques favorisant le développement des compétences du 21<sup>e</sup> siècle, plus particulièrement les compétences numériques des jeunes et des adultes.</p>
Axe 2 : Un environnement socio-éducatif favorable à la réussite des élèves	
<p><b>Enjeu 2.1</b> Un milieu de vie scolaire stimulant, bienveillant, sain et sécuritaire</p>	<p><b>Orientation 2.1.1</b> Offrir un milieu de vie scolaire stimulant, bienveillant, sain et sécuritaire favorisant la motivation à venir à l'école et le désir de persévérer dans son cheminement scolaire.</p> <p><b>Objectif 2.1.1.1</b> Augmenter la persévérance scolaire et la motivation à venir à l'école, en privilégiant la bienveillance au cœur de l'intervention éducative, notamment dans la relation maître-élève.</p> <p><b>Objectif 2.1.1.2</b> Former les élèves et le personnel de tous les ordres d'enseignement à une utilisation saine et responsable des technologies de l'information.</p> <p><b>Objectif 2.1.1.3</b> Soutenir des projets d'aménagement physique et matériel de classes, axés sur les meilleures pratiques pédagogiques et éducatives.</p>

## Axe 2 : Un environnement socio-éducatif favorable à la réussite des élèves

<p><b>Enjeu 2.2</b> Une intervention éducative de qualité</p>	<p><b>Orientation 2.2.1</b> Assurer le développement et la qualité des pratiques pédagogiques et des ressources éducatives.</p> <p><b>Objectif 2.2.1.1</b> Mettre en place, dans les écoles et les centres, des équipes collaboratives efficaces tout en répondant aux besoins de formation qui en découlent, notamment pour les meilleures pratiques pédagogiques et éducatives.</p> <p><b>Orientation 2.2.2</b> Développer des stratégies de recrutement et de rétention de personnel de qualité.</p> <p><b>Objectif 2.2.2.1</b> Diversifier les stratégies de recrutement du personnel en pénurie, dans un contexte de région éloignée et d'une demande croissante.</p> <p><b>Objectif 2.2.2.2</b> Assurer des modalités d'accueil et d'insertion professionnelle à tous les nouveaux employés.</p>
<p><b>Enjeu 2.3</b> La collaboration école-famille-communauté</p>	<p><b>Orientation 2.3.1</b> Promouvoir l'engagement parental.</p> <p><b>Objectif 2.3.1.1</b> Innover dans les modalités de communication et de soutien pour favoriser l'engagement des parents dans la réussite de leur enfant et leur participation à la vie scolaire.</p> <p><b>Orientation 2.3.2</b> Établir des liens avec les partenaires dans un souci de répondre aux besoins des élèves, de leurs parents et des établissements scolaires.</p> <p><b>Objectif 2.3.2.1</b> Favoriser des partenariats, en soutien à la réussite scolaire, qui enrichissent l'offre de service aux élèves, à leurs parents et aux établissements scolaires.</p>